

Directeur de publication:  
Michel BLANCHET

Rédacteurs: Isabelle DEPAUX-JAMET  
Delphine LORGUE-FAVREAU

Composition: Michel BLANCHET

Photographes: Claude ZELLNER  
Pascal LOBJOIS

Impression en Mairie  
280 exemplaires  
Bulletins gratuits

Dépôt légal novembre 2008  
ISSN: 2268-6088

Mairie: 05.53.61.07.26.  
Courriel: [mairie-lanquais@orange.fr](mailto:mairie-lanquais@orange.fr)

n°157  
novembre  
2024

*Le petit*  
**Lanquaisien**

Bulletin d'information  
de la commune de Lanquais

**Horaires d'ouverture: lundi, mardi, mercredi, vendredi de 8 h 30 à 11 h 30  
lundi et mercredi de 13 h 30 à 16 h 00 courriel: [mairie-lanquais @ orange.fr](mailto:mairie-lanquais@orange.fr)**



#### LE MOT DU MAIRE

Madame,  
Monsieur,

La rentrée scolaire a vu l'arrivée d'une nouvelle Directrice dans notre école, nous avons ainsi le plaisir d'accueillir Madame Clara BALDO qui assure ses fonctions au sein de la classe des CP ; nous lui souhaitons la bienvenue et espérons de tout cœur qu'elle se plaira dans notre école.

L'organisation autour de l'école a été renouvelée dans les mêmes conditions que les années précédentes : l'accueil des enfants par le biais de la garderie périscolaire ainsi que le transport scolaire des élèves entre les différentes écoles du RPI. Nous mettons tout en œuvre pour assurer la sécurité et le bien-être des enfants et entre autres, comme l'an dernier, par le service de restauration scolaire qui proposera des menus élaborés sur place et validés par une diététicienne. Nous poursuivrons nos efforts afin de privilégier les produits locaux et de saison.

Certains Lanquaisiennes et Lanquaisiens auront également remarqué que les agents des services techniques et administratifs ont été largement impliqués et investis au sein de la commune. Pour exemple, la sensibilisation particulière des agents techniques aux attentes des usagers a déjà permis un embellissement de notre territoire. Je les remercie pour le travail fourni, visible en seulement trois mois. Vos nombreux retours positifs les ont touchés et les encouragent à persévérer dans cette voie.

En outre, certaines demandes de subventions sont actuellement en instance de traitement compte tenu de la baisse des dotations de l'Etat et de l'avenir incertain des finances publiques de nos territoires, ces différents éléments ne nous ont pas permis de mettre en œuvre nos projets aussi rapidement que nous l'aurions souhaité. Certaines études sont en cours et nous espérons avoir des réponses avant la fin du premier trimestre 2025.

À très bientôt,

Amicalement,

Le Maire,

Michel BLANCHET



## Contrôle sanitaire des eaux

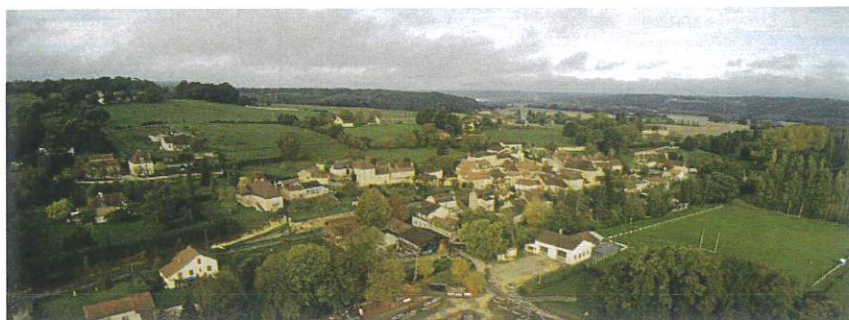
### destinées à la consommation humaine

L'eau du robinet est en France l'un des aliments les plus contrôlés. Elle fait l'objet d'un suivi sanitaire permanent destiné à garantir la sécurité sanitaire. Chaque année des prélèvements d'eau sont réalisés en application du programme de contrôle sanitaire réalisé par l'ARS

Vous trouverez le bulletin des résultats d'analyses d'eaux réalisées dans le cadre de ce contrôle sanitaire par le laboratoire agréé, validé par l'ARS sur le site « mairie de lanquais »

**Conclusion sanitaire (prélèvement n° 00128582):** Eau d'alimentation conforme aux limites de qualité et non-conforme aux références de qualité.

## France Ruralité revitalisation : La réforme adoptée à l'unanimité au Sénat en Loi de Finances pour 2024 entre en vigueur au 1er juillet 2024;



La commune de Lanquais est zonée France Ruralité Revitalisation ou FRR, nouveau dispositif qui remplace les Zones de Revitalisation Rurale ou ZRR, prenez le temps de vous familiariser avec les mesures dont vous pouvez bénéficier en qualité d'entreprises communales.

« Grâce à cette réforme, ce sont près de 20 000 villages de France qui vont bénéficier d'avantages fiscaux et sociaux pour dynamiser leur territoire. Nos campagnes vont pouvoir attirer des médecins, des pharmaciens, des artisans, des commerçants et des entreprises qui contribueront au développement de nos ruralités. Ce zonage, c'est le coup de pouce dont nos villes et nos villages ont besoin dans nos ruralités. »



**France services**

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Les services  
du quotidien  
à côté de  
chez vous

Un agent des Finances Publiques (centre des impôts) tiendra des permanences fiscales au sein de l'ESPACE FRANCE SERVICES de la Communauté de Communes des Bastides Dordogne-Périgord 36 boulevard de Stalingrad 24150 LALINDE.

**SANS RENDEZ-VOUS :** le 21 novembre 2024 de 9 heures à 12 heures

**SUR RENDEZ-VOUS :** le 21 novembre 2024 de 14 heures à 17 heures

Pour prendre rendez-vous, il suffit de se rendre sur le site internet [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr) soit depuis votre espace particulier, rubrique " Mes contacts", soit depuis la rubrique " Contact" en haut à droite de la page d'accueil d'impots.gouv.fr.

Vous pouvez également vous rapprocher de l'Espace France Services au 05.53.73.56.22 ou contacter votre service des impôts des particuliers au 05.53.63.67.20.

Pour toutes questions fiscales, un service d'assistance est à votre disposition du lundi au vendredi de 8 heures 30 à 19 heures : 0 809 401 401 (service gratuit + prix de l'appel).

Nous vous invitons aussi à consulter le site internet [www.impots.gouv.fr](https://www.impots.gouv.fr) sur lequel vous pourrez, en vous connectant à votre espace particulier, leur adresser vos questions depuis votre messagerie sécurisée



# CLASSEMENT DE NOTRE COMMUNE EN ZONE

## « FRANCE RURALITES REVITALISATION ».

Le nouveau zonage « France Ruralité Revitalisation » (FRR)

La réforme des zones de revitalisation rurale (ZRR), adoptée en loi de finances pour 2024, mise en vigueur le 1er juillet 2024, avec un nouveau zonage appelé « France Ruralités Revitalisation » (FRR).

Grâce à l'entrée en vigueur de cette réforme, c'est le quatrième volet du plan France Ruralités qui se concrétise. C'est la réaffirmation du soutien que l'État apporte aux territoires ruraux, à leur tissu économique et à l'emploi.

Les FRR ont pour objectif de renforcer l'attractivité des territoires ruraux. Les entreprises qui s'implantent sur ces communes pourront bénéficier d'exonérations fiscales et sociales : exonérations d'impôts sur les bénéfices (IR/IS), de cotisation foncière des entreprises (CFE) et de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB). Pour ces deux dernières.

Les professions libérales, notamment médicales et paramédicales, restent éligibles, confortant ainsi les FRR comme l'un des outils de l'Etat au service de la lutte contre la désertification médicale. Conscients de cet enjeu majeur pour les territoires ruraux, Parlement et Gouvernement se sont accordés pour renforcer le dispositif en prévoyant l'élargissement du dispositif aux activités non sédentaires, dans la limite d'un plafond de chiffre d'affaires.

Les organismes d'intérêt général (OIG) continueront à bénéficier du dispositif dans les mêmes conditions que précédemment et le régime applicable pour les recrutements antérieurs au 1er novembre 2007 est maintenu, ce qui correspond à une attente forte et légitime des acteurs concernés, pour un secteur qui a besoin d'un soutien renforcé de l'État.

Enfin, France Ruralités Revitalisation apporte un soutien renforcé aux collectivités : majoration de dotation globale de fonctionnement (DGF) avec une bonification de 30% de la fraction bourg-centre et de 20% de la fraction péréquation de la dotation de solidarité rurale, facilitation d'ouverture d'officines, bonification de la dotation France Services, majoration de dotation au titre de la péréquation postale, exemption du supplément de loyer de solidarité, etc.

Les activités sédentaires sont éligibles aux exonérations **fiscales** si la part de l'activité réalisée hors zone ne dépasse pas **25%** du chiffre d'affaires.



**Exemple** - un médecin installe son cabinet dans une commune zonée FRR et exerce un jour par semaine dans un cabinet situé dans une autre commune non zonée : il bénéficiera des exonérations.

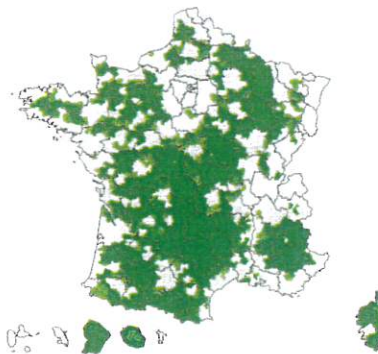


**Exemple** - un citoyen souhaite reprendre un commerce dans un village : il bénéficiera des exonérations pour que le lancement de son activité soit facilité.



**Exemple** - un entrepreneur veut créer une entreprise dans une commune zonée FRR. il bénéficie des exonérations fiscales et sociales associées.

### FRR : un nouveau zonage



Le nouveau zonage, «France ruralités revitalisation» (FRR) permet un soutien plus adapté aux réalités locales avec des exonérations fiscales et sociales plus fortes dans les territoires les plus fragiles, afin de développer l'activité économique et l'attractivité territoriale



### GUIDE

## FRANCE RURALITÉS REVITALISATION (FRR), QUELS AVANTAGES ?

à destination des entreprises



- SOUTENIR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET L'EMPLOI DANS LES TERRITOIRES RURAUX
- EXONÉRATIONS FISCALES ET SOCIALES POUR LES ENTREPRISES

## **DROIT DE REPONSE...**

*Nous avons été destinataires d'une demande via le formulaire de contact "Lanquaisienne, Lanquaisien, vous avez la parole" il y a plusieurs semaines pour une demande de travaux de voirie ROUTE DE LA GAILLARDIE concernant la canalisation des eaux ainsi que la coupe de branchages près du transformateur EDF.*

*Le service de la CCBDP a été contacté afin de réaliser des travaux de canalisation des eaux pluviales par une surépaisseur de la chaussée.*

*En ce qui concerne la taille des arbustes proches du transformateur EDF, le propriétaire et les services EDF ont été contactés pour réaliser ces travaux.*

### **Demande de réponse à des difficultés que rencontre des usagers:**

- Les déplacements compliqués ou impossibles pour les personnes en situation de handicap (j'y inclus les personnes âgées) et la source de stress ou le surcoût qu'implique le fait de trouver une solution alternative.
- Les salissures inévitables dans les véhicules personnels.
- Les bornes et conteneurs fréquemment pleins, obligeant les usagers à chercher d'autres PAV disponibles.
- Les problèmes d'accessibilité, avec des ouvertures placées à hauteur d'épaule, difficiles d'accès pour certains usagers.
- Les dépôts sauvages d'ordures, qu'ils soient au pied des containers ou en pleine nature, se multiplient, impactant négativement la qualité de vie des riverains, l'environnement public, et l'écosystème dans son ensemble.



### **Réponse du SMD3 publiée le 18/06/2024**

Comme suite à votre mail adressé aux services de la Ville de Lanquais en date du 30 mai 2024 relatif à vos préoccupations en matière de collecte des déchets, je vous rappelle en premier lieu que le dispositif de facturation correspond aux besoins du plus grand nombre.

De plus, la tarification n'intéresse pas uniquement la collecte et le traitement des ordures ménagères mais le financement de l'ensemble des services assurés par le SMD3 (collecte du verre, du carton, des recyclables, végétaux, accès en déchèterie...).

Je vous indique également qu'une Commission consultative des usagers du service public des déchets a été mise en place afin de recueillir les avis des différentes catégories d'utilisateurs notamment sur les questions d'accès au service public des déchets ou de redevance incitative qui vous intéressent.

Dans ce cadre, une réflexion est menée pour évaluer les mesures que le SMD3 pourrait prendre pour valoriser les très faibles producteurs de déchets.

Par ailleurs, je vous confirme que les problématiques liées à la présence de dépôts en pied de bornes relèvent majoritairement d'incivilités, et non de dysfonctionnements du service de collecte des déchets.

Le retour d'expérience des syndicats, qui ont déjà mis en place ce système, montre une hausse limitée des dépôts sauvages au démarrage du nouveau dispositif de collecte et de financement du service, puis une diminution progressive et constante avec l'appropriation du nouveau fonctionnement par les usagers. Il s'agit donc bien essentiellement d'incivilités qu'il s'agit de condamner.

Le syndicat a par ailleurs doté ses équipements de sondes permettant de connaître en temps réel la quantité de matières présente dans les bornes afin d'assurer leur retrait dans les meilleurs délais. De même, des équipes dédiées procèdent à l'évacuation des dépôts et à la propreté des lieux de collecte. Par ailleurs, un service assure la verbalisation des auteurs de ces incivilités. .../...

Concernant vos préoccupations en matière d'accessibilité aux bornes de collecte, je vous précise que le SMD3 a pris en considération cette problématique puisque le syndicat a testé en 2022 des aménagements permettant de faciliter encore plus l'accès aux trappes des colonnes de collecte.

Il s'agissait sur certaines communes, qui ne disposaient pas d'un point de collecte en accessibilité renforcée, de mettre en place sur ces territoires de bornes réhaussées par des équipements spécifiques.

Par ailleurs, je vous rappelle la procédure mise en place par les services du SMD3 quant à la gestion des déchets pour les personnes en perte d'autonomie.

Chaque habitant, qui est titulaire de la carte mobilité inclusion, peut prétendre à une collecte en porte à porte. Il peut également s'agir d'une personne qui est isolée familialement. L'utilisateur a donc la possibilité de contacter directement le Service Usagers du SMD3 (09 71 00 84 24) afin de bénéficier de la mise en place de ce service spécifique. Le montant de la redevance incitative est dans ce cas celui du porte à porte.

En conclusion, si la redevance incitative n'est pas une obligation, il s'agit donc d'une nécessité pour atteindre les objectifs de la loi de Transition Énergétique de 2015, qui prévoit une division par deux des tonnages enfouis d'ici 2025 par rapport à 2010.

Je vous informe dans ce cadre de l'évolution des tonnages des ordures ménagères sur le territoire depuis la mise en place du nouveau mode de collecte en point d'apport volontaire puis de la redevance incitative. La variation constatée entre 2019 et 2023 est de moins 55 %, et de moins 44 % entre 2022 et 2023. Parallèlement, elle est de plus 40 % et de plus 24% en matière de recyclables sur les mêmes périodes.

## L'installation d'une antenne relais annulée

### L'Architecte des Bâtiments de France vient d'annuler l'installation d'un pylône de téléphonie mobile dans le centre du village.

A l'occasion du Conseil Municipal de Lanquais, du 28 septembre 2024, les élus sont revenus sur [le projet d'implantation d'une antenne relais](#) de téléphonie mobile 4G et 5G « Route Lenquaysset ». Validé au mois de mars sur ce principe d'installation et de location d'un terrain de 70 m<sup>2</sup>, elle avait néanmoins crispé certains élus et inquiété certains habitants.

Le Conseil Municipal demande à ce que l'entreprise en charge du projet rencontre l'A.B.F avant que toutes décisions soient prises, comme cela avait pu être indiqué lors de la première réunion.

## Nouveau sous-préfet

Par décret du 03 janvier 2024, Frédéric CARRE est nommé sous-préfet de Bergerac pour une durée de 3 ans.

Il a débuté à Vire en Normandie avant de rejoindre différents départements de France métropolitaine, mais aussi outre-Mer, notamment La Réunion, Frédéric CARRE succède à Jean-Charles JOBART.



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## RENTREE SCOLAIRE

Lundi 02 septembre, les élèves ont repris sereinement le chemin de l'école : 43 enfants ont été accueillis en maternelle de Saint Capraise de Lalinde, dans 2 classes de la petite à la grande section. L'école de Varennes ce sont 22 élèves dont 14 CE 2 et 8 CM 1. La commune de Saint Agne accueille 6 CM 1 et 16 CM 2. L'école de Lanquais où la nouvelle directrice, Clara BALDO, a pris ses fonctions compte 18 élèves en CP et 14 élèves en CE1 et 6 CE2 pour la classe de Magalie BOURRIER. Ce qui nous donne un effectif de 125 élèves sur notre RPI.



### *Dans de bonnes conditions*

Les vacances d'été ont été l'occasion pour le personnel technique municipal d'effectuer des travaux dans l'établissement scolaire afin d'offrir des bâtiments de qualité aux élèves dès la rentrée scolaire.

Cette année, l'école primaire a fait l'objet de nombreux chantiers :

- Peinture d'une classe, du réfectoire et des cuisines,
- Restauration du chalet pour stockage jouets,
- Réfection de l'aire de jeux,
- Le personnel a effectué des travaux d'entretien courant.

### *Garderie*

C'était aussi la reprise pour les accueils le matin de 7 h 30 à 8 h30 et l'après -midi de 16h 15 à 18h30.

## INFORMATION AUX USAGERS ET FAMILLES D'ÉLÈVES DU RPI -

### PROROGATION DE L'ARRÊTÉ RELATIF A LA FERMETURE DU PONT DE SAINT-CAPRAISE DE LALINDE

En février dernier, les communes de Saint-Capraise de Lalinde et Varennes, riveraines du pont enjambant la Dordogne, avaient été informées par les services de la Direction du Patrimoine Routier, Paysager et des Mobilités du Conseil Départemental de la Dordogne, de la fermeture de l'ouvrage afin de réaliser des diagnostics **entre le 1er mars 2024 le 30 juin 2024.**

**Les travaux ayant pris du retard, une première prorogation de l'arrêté avait été autorisée entre le 1er juillet et le 30 septembre 2024.**

**En raison de travaux d'investigation complémentaires sur le pont, l'arrêté du Conseil Départemental du 28 février 2021 est de nouveau prorogé jusqu'au 30 NOVEMBRE 2024 inclus.**

La circulation des piétons et cyclistes reste autorisée.

Nous profitons de cette occasion pour rappeler aux familles les informations suivantes:

- L'ensemble des communes du RPI par l'intermédiaire du SIVS des DEUX RIVES, propose un service GRATUIT de transports scolaires des élèves entre les différentes écoles du RPI (LANQUAIS, SAINT-AGNE, SAINT-CAPRAISE DE LALINDE et VARENNES).
- De plus, ces mêmes municipalités disposent d'un service de garderie périscolaire permettant d'accueillir les enfants avant et après la classe.

Nous sommes conscients de la gêne occasionnée, les communes du RPI et les services du Conseil Départemental demeurent à votre écoute et à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.



## *Bienvenue aux nouveaux habitants !*

Le samedi 15 juin 2024, à 11 heures, Monsieur le Maire et une partie des membres du Conseil Municipal, ont eu le plaisir de souhaiter la bienvenue à nos nouveaux Lanquaisiennes et Lanquaisiens.

15 nouvelles familles récemment installées sur notre territoire, ont ainsi été conviées à partager le verre de l'amitié sur

le site du lac de Lanquais dans une ambiance conviviale et arrosée par les caprices de la météo.

Cette traditionnelle cérémonie d'accueil s'est déroulée en présence des Présidents et représentants de nos associations locales.

Ainsi, après le discours du Maire, ces derniers ont pris la parole afin de présenter les associations aux nouveaux habitants et les inviter à participer aux nombreuses manifestations et activités portées par la municipalité et le monde associatif.



Pensez à consulter le site internet ou Panneau Pocket de la mairie sur lequel vous pouvez trouver nombre d'informations pratiques, démarches administratives, comptes-rendus des réunions de conseil municipal, analyses d'eau potable, actualités de votre Commune, loisirs, festivités locales... Vous pouvez nous faire part de vos observations et ce que vous souhaiteriez trouver sur le site qui n'y est pas actuellement.

## Décès de

### Reine BARRIERE,

#### la doyenne de la commune

La doyenne du village de Lanquais a tiré sa révérence. **Reine BARRIERE** aurait fêté ses 100 ans le 10 décembre 2025.

Nous avons rencontré Reine BARRIERE pour la dernière fois le 29 juin à l'occasion du 50<sup>ème</sup> anniversaire du club de rugby de Lanquais Varennes. Elle s'est éteinte mercredi 11 septembre dans la soirée, dans sa 98<sup>e</sup> année.

Reine BARRIERE était connue de tous, il n'était pas rare de la croiser lors de ses promenades quotidiennes. C'était pour elle une occasion pour discuter et prendre des nouvelles des uns et des autres.



**Pauline SANTOS**

**Intervenante Sociale Gendarmerie**

**CASERNE CLECH**

**58 BOULEVARD BERTRAN DE BORN**

**24000 PÉRIGUEUX**

*Téléphone portable: 06.46.59.49.63*

*Mail: [pauline.santos@gendarmerie.interieur.gouv.fr](mailto:pauline.santos@gendarmerie.interieur.gouv.fr)*



# PUNAISES DE LIT

## On peut tous être touchés !

### Comment reconnaître les punaises de lit ?

Les punaises de lit sont visibles à l'œil nu et sont généralement brunes. Elles ne sautent pas et ne volent pas. **La chambre est leur espace préféré.** On les trouve en grande majorité dans les matelas et sommiers, derrière les cadres, dans les fissures et les fentes du parquet, dans les canapés, sous les tapis...



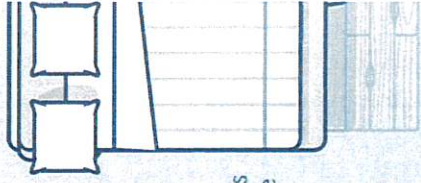
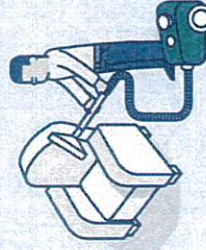
### Comment s'en débarrasser ?

Après la découverte de punaises de lit, il est important d'agir très rapidement.

- Lavez en machine à plus de 60 °C le linge de lit et les vêtements qui le supportent.
- Nettoyez minutieusement à la vapeur (plus de 120 °C) tous les endroits où les punaises sont susceptibles d'être présentes.
- N'utilisez ni fumigènes anti-insectes, ni produits chimiques.

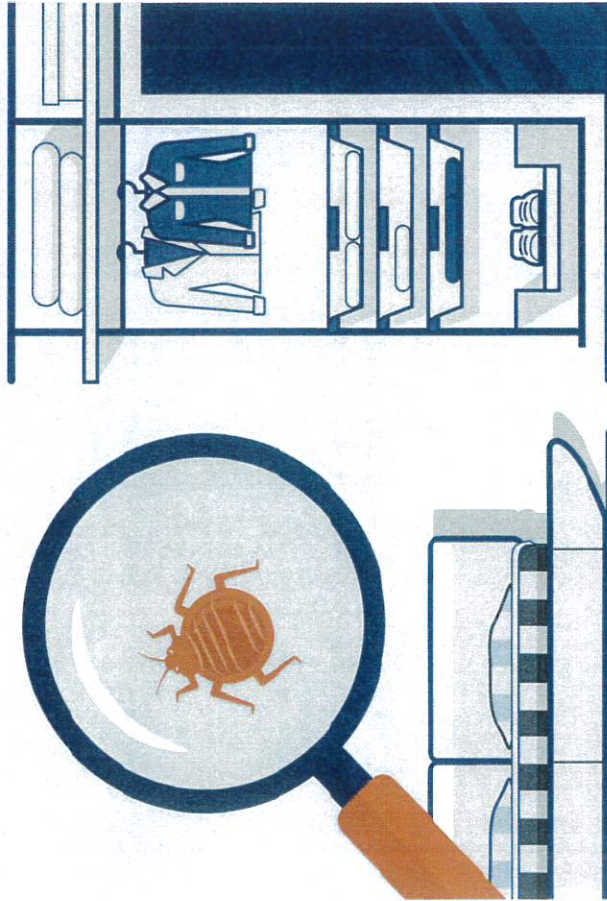
### Comment éviter les punaises ?

Des gestes de prévention simples permettent de limiter leur venue ou installation. En voyageant, soyez vigilants : ne posez pas votre bagage sur le lit et encore moins sous le lit et contrôlez vos effets personnels à votre retour. Attention aux achats d'occasion : **lavez bien les vêtements à 60 °C et nettoyez les meubles récupérés.**



# PUNAISES DE LIT

## On peut tous être touchés !



Où se cachent-elles, comment les éviter, comment s'en débarrasser ?

**stop-punaises.gouv.fr**

Un numéro de téléphone pour répondre à toutes les questions et adopter les bons gestes : **0806 706 806**  
Plus d'informations sur : **stop-punaises.gouv.fr**

## PERSPECTIVES pour 2025 de notre BIBLIOTHEQUE

A l'issue d'une formation de notre équipe par les responsables de la BDDP, nous souhaitons modifier notre regard sur la bibliothèque et envisager de nouvelles perspectives d'actions.

La première suggestion des formatrices était de former un véritable réseau entre les quatre communes participantes, mais cela est pour nous déjà une réalité, nos élus ayant dès 2023, signé une convention commune.

Ensuite, la bibliothèque devra sortir de son cadre habituel et s'ouvrir aux différents publics potentiels, en allant à leur rencontre.

Dans cet esprit, nous avons décidé de présenter les acquisitions de l'année, dans chacune des 4 communes constituant notre bibliothèque. Un échange sera possible pendant lequel l'équipe commentera ses coups de coeur.

Les lecteurs intéressés viendront à la bibliothèque siège (Lanquais), pour emprunter ou retenir l'ouvrage qu'ils souhaitent lire.

S'agissant des animations particulières pour les enfants, deux fois par mois hors vacances scolaires, nous continuerons à proposer des lectures dans les classes durant 15 minutes, sur des thèmes concertés avec les enseignantes.

Pour Noël, l'idée mise en œuvre il y a quelques années pourrait être reprise. Elle consistait à faire préparer des cartes de vœux à remettre aux aînés, participant ainsi à leur fête annuelle.

Il est également projeté de réaliser à l'intention du public enfant, des expositions sur des thèmes particulièrement appréciés (pirates, dinosaures, monstres).

Enfin, nous essayerons de susciter des événements pour tous, tout au long de l'année.

Pour plus de facilités (matériels de communication), nous participerons aux événements nationaux (Nuit de la Lecture, JEP, Etranges Lectures) avec des temps forts inspirés par les thématiques de l'année pour ces événements.

De même, afin de renforcer la connaissance de l'histoire locale, nous organiserons des balades contées, 3 ou 4 de Mai à Octobre. (sujets possibles : les arbres, les champignons, la préhistoire chez nous etc...).

Tout ce programme, ne trouvera de réalité qu'avec la participation de tous, et plus particulièrement, l'adhésion et l'aide active de nos municipalités (inclusion des manifestations dans les sites internet des quatre communes, inscription dans Panneau Pocket).



L'association LSPP a le plaisir de vous convier à une vidéoconférence

Le samedi 16 novembre  
à 16h 30,  
à la salle des Fêtes de LANQUAIS



**"Que nous dit l'art au sujet de la nature?"**

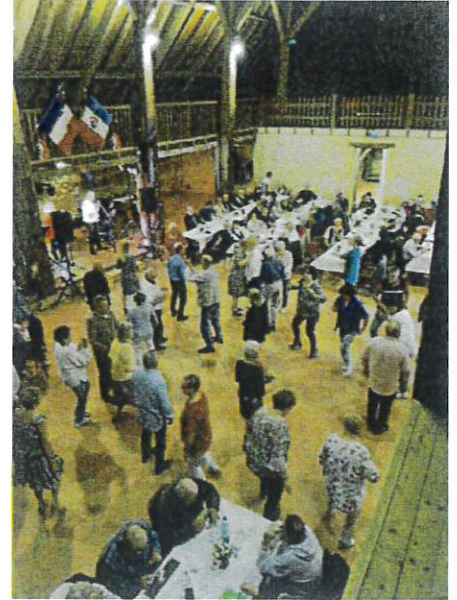
Présentée par Jean Paul Ducrotoy



Entrée gratuite



Grand Loto du lundi 20 mai



Repas de la fête des mères



Le Comité a tenu son Assemblée Générale le 28 Septembre 2024 en présence du Sénateur et Conseiller départemental Serge MÉRILLOU, de Marie-Lise MARSAT Conseillère départementale et Maire du Buisson Cadouin, des Maires de Lanquais, Faux, Varennes, Cause de Clérans, du Président départemental A. THIBAUD, des Présidents des Comités

de Lamonzie St-Martin, Lalinde ainsi que la représentante du Président du Comité de Lamonzie Montastruc et Jacques FOURÈS, Président Délégué, Secrétaire général départemental, responsable de la page Dordogne du journal l'Ancien d'Algérie et Membre du conseil national de Paris commission Reconnaissance et défense des droits.

Le Président J. BLANCHET ouvre la session en remerciant la soixantaine de personnes présentes ainsi que la municipalité pour le prêt de la salle, puis il fait observer un instant de recueillement pour les 7 camarades décédés cette année ainsi que les 30.000 morts en Algérie.

Il a ensuite passé la parole à notre secrétaire E. DUPREZ pour le rapport moral qui a été approuvé à l'unanimité, puis ce fût le tour de notre trésorière L. CULIS de nous rendre compte de l'utilisation et l'état de nos finances, rapport également approuvé à l'unanimité. Viendra ensuite D. GAGNOU qui fait le compte-rendu du social et des veuves.

Ce fût ensuite le moment de l'élection du nouveau Bureau, avec comme Président d'honneur M. BLANCHET, Président du Comité J. BLANCHET, Président délégué J. FOURÈS, secrétaire E. DUPREZ, trésorière L. CULIS, tous réélus à l'unanimité.

La réunion se termine par l'intervention du Sénateur, de la Conseillère départementale, du Maire de Lanquais et du Président départemental, suivie d'une petite collation.

E. DUPREZ



## Cinquantième anniversaire de l'USLV:

### un cocktail de joie, de bonne humeur et de convivialité

Ces samedi 29 et dimanche 30 juin 2024 resteront forcément dans les annales de notre club, qui a fêté son 50ème anniversaire au stade Camille BARRIERE, dans la plus grande convivialité, un esprit de fête permanent, en présence de toutes celles et ceux qui ont construit son histoire et veulent la perpétuer.

La commission dédiée à l'évènement a bien fait les choses: de nombreuses animations ont en effet rythmé deux journées bien remplies, où licenciés, d'aujourd'hui et d'autrefois, parents, bénévoles, dirigeants, sympathisants, voisins, se sont retrouvés pour passer un excellent moment. Remerciements également à nos partenaires pour leur présence et leur contribution financière à l'édition du magazine spécial 50 ans, que vous pouvez vous procurer à l'Agence Postale Communale.

Il y en a eu pour tous les goûts ce week-end: on a joué au rugby entre enfants, dansé, chanté, dégusté le repas du samedi soir, trinqué aux 50 ans en buvant avec modération, tout en se racontant des souvenirs ou en évoquant l'avenir, la banda, et notre animateur donnaient le tempo musical d'une après-midi endiablée. Avant de passer le relais au DJ, qui a ambiancé comme il se doit la soirée dansante.

Bravo pour le travail réalisé, l'évolution du club, tout cela assorti d'échanges avec les joueurs, les éducateurs, les dirigeants. Un grand merci à eux pour leur disponibilité. Merci aussi aux élus présents ces deux jours, et bien sûr à toutes celles et ceux qui ont œuvré à la réussite de ce 50ème anniversaire qui restera gravé dans les mémoires.



M. Jean-Marie BRUNAT



M. Germain PEIRO

Président du Département de la Dordogne



A cette occasion a eu lieu un dépôt de gerbe à la stèle du stade Camille BARRIERE, accompagné de son épouse Mme BARRIERE Reine.



**Présidents de  
L'USLV 2024-2025**



De gauche à droite:  
**CHAUVETON Loïc**  
**GAILLARD Mathieu**

**Entraîneurs de  
L'USLV 2024-2025**



**Jean-Christophe MADELPECH**  
**Stéphane SALEM**

## Assemblée Générale des Marins du Bergeracois

Le dimanche 2 Juin, c'est le son des binious qui résonnait dans les rues encore endormies de Lanquais. L'amicale des marins du bergeracois avait cette année choisi la commune Lanquaisienne pour tenir son Assemblée Générale 2024. Le président Morellet a remercié au nom du bureau la commune et le Maire Michel Blanchet pour l'accueil. Étaient présents le président des marins du Fumélois, le président du Souvenir français, de la FNACA, du comité des loisirs de Lanquais. A l'issue de l'A.G. une cérémonie pour rendre hommage aux morts de la commune avec dépôt de gerbe a réuni les participants autour du monument aux morts. L'occasion de saluer la mémoire de Gabriel Roussary et Yvan Monceau qui ont participé avec le Cdt Kieffer au débarquement, il y a 80 ans, le 6 juin 44. Nos deux sonneurs Alain et Yannick ont clos la cérémonie au son du biniou pour le bonheur des Lanquaisiens présents autour de la place.



## Assemblée Générale de la Société de chasse communale



Le 1 juin dernier s'est tenue l'AG ordinaire de la Société de chasse communale réunissant vingt cinq chasseurs, avec la présence du maire adjoint de Varennes monsieur Serge GRELLETY et Michel BLANCHET maire de Lanquais.

La lecture du bilan moral et financier fut approuvée par l'ensemble des membres présents.

Pour rappel, la Société de Lanquais et de Varennes est affiliée à la Fédération Nationale des Chasseurs qui a pour but de promouvoir la chasse, défendre la ruralité et préserver la biodiversité.

La mise en place du plan de chasse pour la prochaine saison fut établie.

M. Alain APTEL, Président de la société, fit le récit de ses différentes et nombreuses interventions tout au long de la saison écoulée, il indique que pour le grand gibier la saison a été correcte, les quotas ont été pratiquement réalisés. Une très bonne entente avec les associations utilisant la nature, il précise que quand les marcheurs font une randonnée, ils nous avertissent et nous changeons de secteur, idem pour les motos ou chevaux.



Malgré une météo capricieuse et les élections, un public nombreux est venu profiter de la journée

« moules frites »

Du 9 juin dernier dans un cadre magnifique du Lac de Lanquais organisé par l'association « Vivre Lanquais »

Journée agréable dans la convivialité et bonne humeur appréciée par tous.

« Vivre Lanquais » vous donne rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle journée.



*Vous êtes invités à vous joindre  
À la municipalité de Lanquais  
Aux anciens combattants  
Aux porte-drapeaux*



***pour la cérémonie du 11 novembre***  
*jour de Commémoration de la Victoire de la Paix et d'hommage  
à tous les morts pour la France*  
***Rendez-vous à 11 h 30 devant le monument aux morts***  
*Vous remerciant par avance pour votre présence.*

## **VOUS AVEZ LA PAROLE...**

Ce bulletin municipal paraîtra plusieurs fois dans l'année. Nous souhaiterions recenser vos avis et vos envies. Qu'attendez-vous de la Commune ? Quelles seraient vos idées pour améliorer la qualité de notre village ? Nous sommes à votre écoute.

Nom : .....

Adresse : .....



*Vous êtes invités à vous joindre  
À la municipalité de Lanquais  
Aux anciens combattants  
Aux porte-drapeaux*



***pour la cérémonie du 11 novembre***

*jour de Commémoration de la Victoire de la Paix et d'hommage  
à tous les morts pour la France*

***Rendez-vous à 11 h 30 devant le monument aux morts***

*Vous remerciant par avance pour votre présence.*

**VOUS AVEZ LA PAROLE...**

Ce bulletin municipal paraîtra plusieurs fois dans l'année. Nous souhaiterions recenser vos avis et vos envies. Qu'attendez-vous de la Commune ? Quelles seraient vos idées pour améliorer la qualité de notre village ? Nous sommes à votre écoute.

Nom : .....

Adresse : .....



*Vous êtes invités à vous joindre  
À la municipalité de Lanquais  
Aux anciens combattants  
Aux porte-drapeaux*



***pour la cérémonie du 11 novembre***

*jour de Commémoration de la Victoire de la Paix et d'hommage  
à tous les morts pour la France*

***Rendez-vous à 11 h 30 devant le monument aux morts***

*Vous remerciant par avance pour votre présence.*

**VOUS AVEZ LA PAROLE...**

Ce bulletin municipal paraîtra plusieurs fois dans l'année. Nous souhaiterions recenser vos avis et vos envies. Qu'attendez-vous de la Commune ? Quelles seraient vos idées pour améliorer la qualité de notre village ? Nous sommes à votre écoute.

Nom : .....

Adresse : .....

## **VOUS AVEZ LA PAROLE...**

Ce bulletin municipal paraîtra plusieurs fois dans l'année. Nous souhaiterions recenser vos avis et vos envies. Qu'attendez-vous de la Commune ? Quelles seraient vos idées pour améliorer la qualité de notre village ? Nous sommes à votre écoute.

Nom : .....

Adresse : .....